
Assemblée réunie **Conseil municipal de Saint Genix-les-Villages**

Date réunion **8 juillet 2021**

Organisée par **Le Maire**

Participants

PARAVY Jean-Claude
KREBS Jean-Marie
REVEL Daniel
CORMIER Philippe
PICARD Marie-France
DREVET-SANTIQUÉ Jean-Pierre
MOREL-BIRON Odile
MESTRALLET Nadège
LABBAY Catherine
FRIOT Pierre-Yves
GROS Gilbert
CORDIER Alain
BUHAGIAR Annie
DELABEYE Thierry
MARECHAL Céline
COMTE Estelle
GUICHERD Nicolas

Pouvoirs

BARBIN Régine, pouvoir à Jean-Claude PARAVY
COUDURIER Françoise, pouvoir à Jean-Claude PARAVY
PITAVAL Cyril, pouvoir à Jean-Marie KREBS

Absents/excusés

COUTURIER Annick
KIJEK Muriel
ROUX Floriane
PULLIAT Lucie
PUGNOT Bertrand
JARRET Benoît

Diffusion **Le conseil municipal, le site**

Prochaine réunion **19 septembre 2021**

Rédacteur :	Jean-Claude PARAVY
--------------------	---------------------------

Plan :

1. Ordre du jour	2
1.1 Lecture des délibérations de la séance précédente	2
1.2 Travaux en cours ou programmés	2
1.2.1 Travaux communaux.....	2
1.2.2 Travaux sous maîtrise d'ouvrage CCVG, SIEGA, SIAEP et Département	3
1.3 Décision modificative	3
1.4 Révision du P.L.U.	3
1.5 Tableau des effectifs et Recrutements	4
1.6 Evolution de la centrale électrique	5
1.7 Subvention aux associations	5
1.8 Autres dossiers des communes déléguées	5
1.8.1 Saint Maurice de Rotherens : Coupe de bois 2022.....	5
1.8.2 Plan de relance forêt communale	5
1.8.3 Motion Communes Forestières.....	6
1.9 Compte rendu des actes pris par le Maire par délégation du conseil municipal :.....	6
2. Compte-rendu des Commissions	6
2.1 Affaires scolaires et Conseil Municipal Jeunes (<i>Marie-France PICARD</i>).....	6
2.2 Travaux et Prévention des Risques (<i>Jean-Pierre DREVET</i>).....	6
2.3 Vie associative et Culture (<i>Jean-Marie KREBS</i>).....	6
3. Actualités intercommunales	7
3.1 Syndicat mixte de l'Avant Pays Savoyard (SMAPS)	8
3.2 Syndicats intercommunaux	8
3.2.1 SICTOM	8
4. Questions diverses	8
4.1 Acquisition possible de parcelles de forêt humide avec le Conservatoire.....	8
4.2 Calendrier.....	8

1. Ordre du jour

Lecture des délibérations de la séance précédente

Travaux en cours ou programmés : Gymnase, école élémentaire

Travaux sous maîtrise d'ouvrage : C.C. Val Guiers, SIEGA, SIAEP du Thiers, Département

Décision modificative

Révision du P.L.U.

Tableau des effectifs et Recrutements

Evolution de la centrale électrique

Subvention aux associations

Autres dossiers en cours des communes déléguées : Coupe de bois 2022

Compte rendu des actes pris par le Maire par délégation du conseil municipal :

Recrutement, marchés et lignes directrice de gestion

Compte rendu des commissions communales

Compte rendu des réunions intercommunales

Questions diverses

1.1 LECTURE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE PRECEDENTE

(pour mémoire)

1.2 TRAVAUX EN COURS OU PROGRAMMES

1.2.1 Travaux communaux

- Les travaux du gymnase avancent toujours régulièrement :

La chape du nouveau gymnase ayant séchée, l'habillage du pourtour se termine et le pose du revêtement vient d'être effectuée. Les traçages vont suivre, ainsi que les enrobés sur le pourtour.

Les travaux de construction de la seconde phase (vestiaires, chaufferie, club house ...) ont bien avancé, en vue d'une livraison avant la fin de l'année.

- L'aménagement du Chemin du Grenon a commencé cette semaine, avec les premiers terrassements.

- Pour l'école élémentaire, les vacances étant là, les travaux d'accessibilité et une première tranche de rénovation vont démarrer pour être effectués avant la rentrée de septembre.

1.2.2 Travaux sous maîtrise d'ouvrage CCVG, SIEGA, SIAEP et Département

- Pour les Marmousets, les travaux de la seconde tranche (rénovation du rez-de-chaussée de la partie existante) se terminent normalement fin juillet.

La grue vient enfin d'être déposée et pour son accès, le chantier utilise la cour de l'école depuis la fin des classes.

- Pour le Club ADO, le chantier est toujours stoppé, une expertise a été lancée pour débloquer la situation. Une réunion sur place n'a rien débloqué à ce jour.

- Pour la réfection des réseaux et branchements rue du Faubourg et rues adjacentes, les travaux sur les canalisations sont terminés et les revêtements sont maintenant effectués.

- Pour la station d'épuration, elle est en service mais pour un période de tests d'abord. Depuis cette semaine, l'ensemble des effluents du réseau sont ramenés de la station, directement ou via la station de relevage de la Forêt où des travaux d'adaptation sont en cours).

Restent à réaliser la voie d'accès puis à traiter le lagunage, qui ne reçoit désormais plus d'eaux usées.

- Les travaux de réfection du réseau d'assainissement pour la suite de la rue du Rhône sont renvoyés à quelques mois (septembre ?).

- Le Département a programmé la reprise du chantier du seuil du Guiers à partir du 12 juillet : le niveau actuel du Guiers risque de compromettre ce calendrier.

- enfin, concernant le déploiement de la fibre, la nouvelle entreprise qui en est chargée (Constructel) a pris contact avec la mairie pour préciser une liste des propriétaires des parcelles concernées par une boîte sur le territoire, mais sans éléments sur le calendrier.

1.3 DECISION MODIFICATIVE

Cette DM a pour principal objet de redéployer et abonder divers crédits pour les opérations d'investissement. En fonctionnement, il s'agit simplement de mettre sur le bon compte la contribution à l'OGEC Jeanne d'Arc pour le sortir des subventions aux associations.

En investissement, nous avons reçu la notification de plusieurs subventions, ce qui augmente les recettes. Mais les dépenses imprévues ne peuvent être abondées en cours d'année. L'excédent est dégagé sur placé sur un compte global non affecté (2315), soit 64 060 € disponible pour un prochain redéploiement.

Dans le même temps, les mouvements permettent de financer à partir de dépenses imprévues :

- des compléments en matériels (tondeuse, lave-vaisselle...)
- des ajustements des devis de l'École primaire (+ deux portes)
- la maisonnette de l'école maternelle
- un complément eaux pluviales à la Bartoule

Il reste des sommes substantielles redéployables pour les devis attendus.

Après explication sur les différentes lignes budgétaires concernées, cette DM est adoptée.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.4 REVISION DU P.L.U.

La dernière réunion avec les personnes publiques associées du 29 juin 2021 a identifié plusieurs questions qui nécessitent un travail complémentaire de l'urbaniste, notamment sur les capacités de densification des OAP (opérations d'aménagement et de programmation).

Le PLU révisé n'est donc pas en état d'être arrêté aujourd'hui, contrairement à ce qui était prévu initialement.

Parallèlement il nous faut finaliser une relecture du nouveau règlement : un RV a été arrêté le 13 juillet au matin.

Quand le document sera finalisé, une date pour son arrêt pourra être fixée : elle peut être l'occasion d'une réunion spécifique du conseil municipal.

1.5 TABLEAU DES EFFECTIFS ET RECRUTEMENTS

Le maire fait le point des créations et modifications d'effectif en cours, qui nécessitent des délibérations du conseil.

Recrutements en cours :

Un adjoint technique a été recruté sur le poste libéré par un départ à la retraite. A été retenue la candidature de Daniel Debauge.

Il convient de créer formellement le poste d'adjoint technique, le poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe libéré sera supprimé après avis du Comité Technique.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

Le poste de Directeur Général des Services a été publié et a fait l'objet de 15 candidatures. Les candidats les plus intéressants seront reçus.

Pour permettre une arrivée avant la libération du poste (au 1^{er} octobre), il convient de créer un poste d'attaché ou attaché principal à compter du 1^{er} septembre. La régularisation interviendra là aussi après avis du Comité Technique.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

Créations de poste :

Quatre agents transférés à la CCVG sont actuellement remis à disposition pour certaines heures au profit de la commune (cantine). Il est prévu que cette mise à disposition prenne fin par une nomination directe à temps non complet.

Les postes d'accueil ont été conservés pour trois (à 3,05h hebdomadaires annualisées), il convient de créer le quatrième poste à 7,5 h hebdomadaires annualisées.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

Par ailleurs un agent est toujours sous contrat à temps complet, car une partie de ses activités correspondent au remplacement d'un agent en « période préparatoire au reclassement » au terme d'un congé de longue maladie. Il est proposé de le stagiairiser sans attendre et pour cela, il convient de créer un poste d'adjoint technique à temps plein, centré sur les tâches liées au fonctionnement de la cantine scolaire et à l'entretien des divers bâtiments communaux. Le poste remplacé ne pourra être supprimé qu'ultérieurement.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

Heures supplémentaires :

Le conseil avait adopté en avril une délibération ouvrant un régime d'IHTS (Indemnités horaires pour travaux supplémentaires) pour aider à régler quelques situations. Or depuis, la comptable a diffusé une circulaire insistant sur le fait que les services et fonctions devaient être précisés, pas seulement les grades. Le Comité Technique a été saisi en catastrophe d'un nouveau projet ajoutant une colonne dans les cas prévus. Il a validé cette modification cet après-midi.

Il est donc proposé de substituer cette délibération à celle du 8 avril, ce qu'adopte le conseil.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

Lignes directrices de gestion.

Pour clore ce point concernant le personnel communal, le maire informe le conseil que la loi impose dorénavant aux collectivités d'adopter des « lignes directrices de gestion » (LDG), qui constituent la doctrine de gestion du personnel, notamment des avancements et promotions. Ces LDG ne relèvent pas d'une délibération du conseil, mais d'un arrêté du maire.

En conséquence, le maire informe le conseil qu'il vient de signer l'arrêté concernant les lignes directrices de gestion, après avis du Comité Technique. Cet acte permet de débloquer les promotions internes, qui ne pouvaient plus être prononcées en l'absence de LDG.

1.6 EVOLUTION DE LA CENTRALE ELECTRIQUE

Le maire informe le conseil municipal qu'il a reçu un entrepreneur candidat au rachat de la Société Hydro 73, locataire de la centrale électrique, accompagné d'un représentant d'un bureau d'études.

Il se propose de réinvestir massivement pour augmenter le chiffre d'affaires de cette centrale qui « a de l'eau » mais demande de revoir les pourcentages du loyer pour cela, expliquant que le développement du chiffre d'affaires compensera cette baisse du taux. Il est prêt à accompagner ce montage d'une garantie de loyer minimal en cas d'année creuse (panne ou manque d'eau).

Les termes de la proposition sont détaillés et une large discussion s'en suit entre les membres du conseil. Il en ressort d'importantes interrogations sur le contenu des investissements et du projet pour pouvoir étudier une adaptation du loyer actuel.

1.7 SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Le dernier conseil avait validé la liste des subventions aux associations. La réponse de certaines n'était pas encore parvenue et le sont depuis.

Le cas particulier de la rénovation du four de Beyrin est abordé à cette occasion.

Le conseil adopte la liste complémentaire des subventions proposées.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.8 AUTRES DOSSIERS DES COMMUNES DELEGUEES

1.8.1 Saint Maurice de Rotherens : Coupe de bois 2022

Chaque année, le conseil municipal doit arrêter les coupes qu'il prévoit de commercialiser l'année suivante.

Le maire délégué de St Maurice présente le tableau pour 2022, comprenant 18 ha de vente sur pied et 0,7 ha pour l'affouage.

Le Conseil adopte cette proposition d'assiette pour 2022.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.8.2 Plan de relance forêt communale

L'Etat prévoit des aides, dans le cadre du plan de relance, en faveur des forêts publiques, pour les peuplements sinistrés, vulnérables ou pauvres.

Après explication, le conseil décide de monter un dossier de demande en ce sens.

Délibération :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : unanimité

1.8.3 Motion Communes Forestières

L'Etat augmente la participation prélevée sur les communes forestières pour financer l'ONF.
La Fédération des communes forestières proteste contre cette pratique et revendique au contraire un renforcement de la politique forestière.
Elle propose que les communes membres s'associent à cette motion.
Le conseil adopte la motion proposée par la Fédération des communes forestières.

Délibération :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : unanimité

1.9 COMPTE RENDU DES ACTES PRIS PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL :

Recrutement et actes de gestion du personnel : cf. **point 1. 5** de l'OJ

Signature du marché SOBECA programme 2021 d'éclairage public

Notification du marché voirie 2021 avec l'entreprise retenue au terme des négociation et après validation par la commission d'appel d'offres : EIFFAGE pour 146 907,49 € TTC + option à 10 311.17 € TTC.

Signature du bon de commande et de l'ordre de service pour la végétalisation des toitures des installations sportives, suite aux subventions reçues au titre du plan de relance.

Signature d'une convention avec la Poste pour le passage des facteurs à la MDA.

Signature de la convention d'honoraire (3 000 € HT) avec l'avocat dans une affaire d'urbanisme à Grésin

2. Compte-rendu des Commissions

2.1 AFFAIRES SCOLAIRES ET CONSEIL MUNICIPAL JEUNES (MARIE-FRANCE PICARD)

La fin de l'année scolaire est évoquée, avec la remise des calculettes aux CM2 et le pique-nique de fin d'année de tous les élèves de la commune.

La prochaine rentrée se prépare sans que l'on ait de détail sur les protocoles à respecter.

Le cycle piscine pourrait reprendre aux Abrets.

Le CMJ a fait sa sortie de fin de mandat le 30 juin à Andilly.

Enfin, un « graff » sera réalisé par le club Ado à l'école maternelle les 15 et 16 juillet.

Pour les Syndicat du Mont Tournier, la question qui se pose est le maintien de toutes les classes actuelles.

2.2 TRAVAUX ET PREVENTION DES RISQUES (JEAN-PIERRE DREVET)

La commission s'est réunie les 7 et 14 juin, ainsi que le 5 juin au contact des habitants riverains de la rue des Ecoles.

Outre les points mentionnés au § 1.2.1, sont mentionnés la pose de la grille de protection à l'usine électrique, la campagne de point à temps sur les routes, la réfection de la bouche rue de la Villa des Pins.

Les travaux de signalétique et de marquage au sol sont prévus cet été.

2.3 VIE ASSOCIATIVE ET CULTURE (JEAN-MARIE KREBS)

Les Associations ont été réunies le 16 juin pour arrêter un calendrier des manifestations fin 2021 et 2022 en cas de stabilisation de la situation sanitaire.

Une réunion de la Bibliothèque a été consacrée aux relations avec les annexes dans les communes déléguées.

Un rappel du calendrier et de la présence nécessaire des élus (13 et 14 juillet notamment) est fait.

Rappel des réunions sécurité et de la sortie du bulletin municipal.

3. Actualités intercommunales

Bureau Communautaire du 8 juin 2021

Présentation de la CTG (Convention Territoriale Globale) par :

- Monsieur Vincent CLERC, Directeur de la CAF de Savoie
- Madame Anne-Laure BAZIN, Directrice adjointe de la Maison sociale au Département de la Savoie
- Monsieur Marc MASDURAUD de la MSA

Intervention du Lieutenant Julien POTELLE, Commandant de la Communauté de Brigades de Pont de Beauvoisin et du Chef d'escadron Jérôme PASQUIET, Commandant de la Compagnie de Gendarmerie départementale de Chambéry, sur le devenir de nos deux Brigades.

- Proposition d'adhésion à l'outil de communication « Panneau Pocket »
- Budget annexe Transports Scolaires : convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques Payfip
- Budget Principal : Décision modificative budgétaire n°1
- Projet d'audit de la fonction ménage dans les locaux de la CC Val Guiers.
- ZAE Val Guiers à Belmont-Tramonet : vente de 4 parcelles à ORMA immobilier
- Convention 18-413 avec l'EPFL pour la maison Gojon à Belmont-Tramonet : Avenant n°4
- ZAE La Girondière à St Béron Phase 2 : attribution des marchés de travaux
- Dispositif « Conseiller Numérique – Perspectives de développement du Clic' & Ressources » : participation de la CC Val Guiers
- Taxe de séjour
- Mobilité : point d'avancement sur la convention avec la Région
- CRTE (Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique) sur le périmètre de l'APS

Commission Développement économique du 14 juin 2021

1/ PETITES VILLES DE DEMAIN

- Suite de la présentation du diagnostic économique de la SEMAEST et du questionnaire (les membres du Bureau Communautaire seront associés à la commission)
- Recrutement CHEF DE PROJET pour St Genix les Villages

2/ POINTS DIVERS

- INNOV LAB & TERRITOIRE INDUSTRIE : Retour sur la journée du 4 juin (Bilan + inauguration)
- Points sur les ventes de terrain en ZAE

Commission mixte Enfance Petite enfance / affaires sociales 15 juin 2021

- Présentation de la Convention Territoriale Globale 2021 (CTG) et travail collectif sur les pistes de développement.
- Echanges sur la participation des habitants.

Conseil Communautaire du 22 juin 2021

- 1-Budget annexe Transports Scolaires : adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques Payfip
 - 2-Budget Principal : Décision modificative budgétaire n°1
 - 3-Budget Petite Enfance-Enfance-Jeunesse : Décision modificative budgétaire n°3
 - 4-ZAE Val Guiers à Belmont-Tramonet : vente de 4 parcelles à ORMA immobilier
 - 5-Convention 18-413 avec l'EPFL pour la maison Gojon à Belmont-Tramonet : Avenant n°4
 - 6-ZAE La Girondière à St Béron Phase 2 : attribution des marchés de travaux
 - 7-Inscription de la CC Val Guiers au sein du dispositif national « Conseiller Numérique »
 - 8-Taxe de séjour : tarifs au 01/01/2022
 - 9-Mobilité : convention de coopération en matière de mobilité entre la Région AURA et la CC Val Guiers
 - 10-CRTE : contrat territorial de relance et de transition écologique pour le territoire de l'Avant-Pays savoyard
- Décision prise par le Président dans le cadre des délégations
Point sur l'avancement des travaux des Commissions

Commission Finances du 08 juillet 2021

- Présentation du FPIC et de son fonctionnement
 - Etude et simulations des différentes hypothèses -feuille de route
- Commission Transports scolaires du 12 juillet 2021

Ordre du jour à définir

Bureau Communautaire du 8 juin 2021

Ordre du jour à définir

Commission mixte Affaires sociales/Petite enfance-Enfance jeunesse du 19 juillet 2021

Poursuite des échanges autour de la Convention Territoriale Globale 2021 (CTG)

Conseil Communautaire du 27 juillet 2021

Ordre du jour à définir

Commission Culture du 29 juillet 2021

- Rencontre avec les acteurs culturels du territoire
- Questions diverses

3.1 SYNDICAT MIXTE DE L'AVANT PAYS SAVOYARD (SMAPS)

Le SMAPS a été le lieu d'échange pour l'élaboration du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE). Le contenu a été arrêté en conseil syndical pour signature ces jours. Il reste un travail sur les projets communaux recensés, qui auraient été reclassés par thématique. S'assurer du devenir des projets de la commune.

3.2 SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Sur les travaux, cf. **point § 1.2.2** de l'OJ

3.2.1 SICTOM

Le SICTOM du Guiers diffuse son rapport d'activité 2020, année atypique compte tenu du contexte sanitaire.

4. Questions diverses

4.1 ACQUISITION POSSIBLE DE PARCELLES DE FORET HUMIDE AVEC LE CONSERVATOIRE

La commune s'était engagée dans l'acquisition de parcelles de bois humides, en indivision avec le Conservatoire des Espaces Naturels.

Une parcelle mitoyenne d'une parcelle acquise est en vente, la SAFER et le notaire ont répercuté l'avis.

Le CEN propose de reconduire le montage adopté pour cette parcelle :

A 115 lieudit Blandin Est 48a 40ca. Coût 1 694 € à partager, après subvention.

Le conseil décide de participer à cette acquisition en indivision avec le CEN.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

4.2 CALENDRIER

Prochain Conseil :

Jeudi 16 septembre 2021

Séance levée à 22h10.